

## Compte-rendu Conseil de l'École Doctorale SPIM 13 novembre 2013 à 14h

### *Présents :*

Maria-Pilar Bernal (FEMTO-ST Optique)  
Christian Coddet (Directeur adjoint ED SPIM)  
Aloïs Dreyfus (représentant doctorants)  
Bernard Dulmet (FEMTO-ST Temps-Fréquence)  
Nicolas Friot (représentant doctorants)  
Mickaël Gauthier (FEMTO-ST AS2M)  
Olga Kouchnarenko (FEMTO-ST DISC)  
Olivier Laligant (Directeur adjoint ED SPIM)  
Cécile Langlade (IRTES)  
Philippe Lutz (Directeur ED SPIM)  
Guy Monteil (FEMTO-ST Mec'appli)  
Sébastien Pasteur (assistant de direction ED SPIM)  
Ralph Seulin (Représentant ITA)

*Excusés :* Samuel Gaston Amet, Jurgen Brugger, Nandish Calchand, Yannick Caulier, Férédrick Chérioux, Nadine Cullot, Didier Girod, Pablo Gruer, Hans-Rudolph Jauslin, Peter Kropf, Philippe Leclair, Hervé Maillotte, Christian Maire, Patrick Marquié, Abdollah Mirzaian, Philippe Nika, Perrine Pittet, Henri Porte

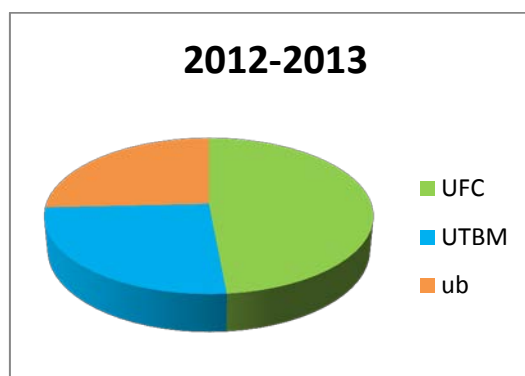
- I) Inscriptions 2013-2014
  - Bilan 2012/2013 (rappel)
  - Bilan 2013/2014 au 1<sup>er</sup> décembre 2013
  - Origines des primo-entrants :
  - Financements de thèse
    - 2012-2013
    - 2013-2014 Primo-entrants (au 01/12/2013)
- II) Bilan de l'activité
  - Abandons et arrêts de thèse
  - Avenants 2013-2014
  - Réorganisation bureau doctoral UFC
- III) Validation des dérogations
- IV) Commission de formation
  - La nouvelle carte de formation
  - Le Plan individuel de Formation
- V) Point financier
  - Bilan
  - Point financier – Prévisions
- VI) Points divers
  - Doctorants salariés, FSD, Ruban de Moebius, Point sur les ordres de mission

## I) Inscriptions 2013-2014

### Bilan 2012/2013 (rappel)

#### Répartition des inscrits 2012-2013 par Etablissements/laboratoires

UFC FEMTO-ST	230
UTBM (IRTES + FEMTO-ST)	123
UB (LEZI + DRIVE)	121*
TOTAL	474
Primo-entrants :	137



\*Les chiffres de l'UB incluent les réinscription pour soutenance entre octobre et décembre 2013

### Bilan 2013/2014 au 1<sup>er</sup> décembre 2013

2013-2014	Ré-inscriptions	Primo-entrants	TOTAL
UFC (FEMTO-ST + Nanomedecine)	121+28 (en cours)	27 + 16	<b>192</b>
UTBM (IRTES + FEMTO-ST)	92+10	20+ 5	<b>127</b>
UB (LEZI + DRIVE)	70	18	<b>88</b>
		<b>85</b>	<b>406</b>

Philippe Lutz rappelle que le Vice-Président à la Recherche, Hervé Richard, a autorisé Nanomedecinlab à choisir son école doctorale. 5 étudiants sont donc inscrits à l'ED SPIM, 3 autres ont dû s'inscrire à Carnot-Pasteur pour des raisons d'intitulé de diplôme (SPIM ne délivre pas le doctorat de Chimie, mention nécessaire pour la validation de leur bourse).

Christian Coddet précise qu'il ne faut pas omettre FEMTO-ST parmi les laboratoires travaillant avec l'UTBM (2 doctorants MN2S inscrits cette année à l'UTBM)

Nous notons cette année un retard au niveau des réinscriptions à l'UFC, outre les problèmes rencontrés lors de l'installation dans les nouveaux locaux et la formation de la personne en charge des soutenances, cela est dû notamment au nouveau fonctionnement à distance : il faut désormais gérer des dossiers qui arrivent morcelés par la poste ou par voie électronique ; les emails et les appels téléphoniques ont été décuplés.

Nous remarquons également une diminution des effectifs, bien que toutes les inscriptions ne sont pas encore effectuées, nous avons l'an dernier un pic d'inscrits dû à un bon nombre de Projets Européens et ANR. La diminution : tous ne sont pas encore là, des projets démarreront plus tard, une vingtaine arrivera en cours d'année. La répartition entre les laboratoires et établissements reste sensiblement la même.

## Origines des primo-entrants :

2012-2013	Master UE	Ing UTBM	Ing Ensmm	Autre Ing FR	Autres	
UB	24			1	12	37
UFC	42	1	6	3	15	67
UTBM	8	6		4	15	33

2013-2014	Master UE	Ing UTBM	Ing Ensmm	Autre Ing FR	Autres	
UB	10			2	6	18
UFC	22		3	1	17	43
UTBM	9	3			13	25

Les ingénieurs UTBM et ENSMM sont plutôt en baisse malgré la promotion et les événements mis en place ainsi que la contribution des associations. Philippe Lutz avait demandé à Bernard Cretin (Cf. CR du 06/11/2012) à participer à des journées mais il n'y a pas eu encore d'action intéressante et efficace en ce sens. Nous sommes donc toujours prêts à renforcer le dispositif de promotion.

Christian Coddet indique que la remise des diplômes de docteurs à l'UTBM se fera avec ceux des ingénieurs cette année, pour autant la différence de salaire entre un doctorant contractuel et un ingénieur reste difficile à contrer.

Pour Mickaël Gauthier il est essentiel de faire connaître l'activité des labos et les recherches qui y sont menées, ce travail ne peut être qu'un long processus.

## Financements de thèse

Allocations ministère de la recherche attribuées pour l'E.D. SPIM puis contrats doctoraux établissement depuis 2009 (allocations établissements/contrats doctoraux établissement + prioritaires en 2009 + "Président" en 2010)

2013 : **14 (8 UFC + 3 UTBM + 3 UB)**

2012 : **20 (11 UFC + 5 UTBM + 4 UB)**

2011 : **14 (12 UFC + 2 UTBM)**

2010 : **19**

2009 : **18**

2008 : **18**

2007 : **21**

2006 : **20**

2005 : **21 (+1 normalien)**

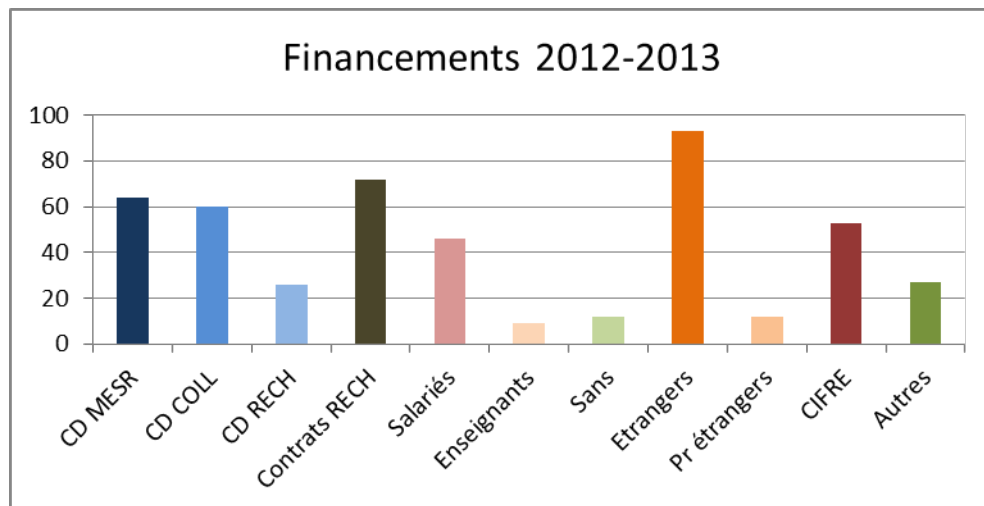
2004 : **18 (+1 normalien)**

8 contrats doctoraux sur 26 à l'UFC cela est trop peu. La Présidence a pris conscience des risques associés à cette baisse. Lors de la dernière cérémonie de remise des prix A'Doc, le Président, M. Jacques Bahi, a pris l'engagement d'augmenter ce nombre Il faudra également revenir sur les règles d'attribution, la présente règle présente de toute évidence des limites et a été défavorable à SPIM.

La situation à l'UB n'est guère enviable, nous obtenons seulement 3 contrats sur 36.

## 2012-2013

CD MESR	CD Coll	CD Rech	Contrats Rech	Salariés	Enseignants	Sans	étrangers	Prof à l'étranger	CIFRE	Autres
64	60	26	72	46	9	12	93	12	53	27
13,5%	12,5%	5,5%	15%	10%	2%	2,5%	19,5%	2,5%	11%	5,5%



## 2013-2014 Primo-entrants (au 01/12/2013)

DEPT Lab	CD MESR, ETABL	CD Coll	CD Rech	Contrats Rech	Salariés	Enseignant	Sans	Finan. étrangers	Prof à l'étranger	CIFRE	Autres	TOTAL
AS2M	1	2	1	1							1	6
DISC	1	1						2		1		5
ENERGIE	1			2						1		4
MEC'APPLI	2		1	2	1			3		1		10
MN2S	1		1	1				1				4
OPTIQUE	1	2	2	1				2				8
TEMPS-FRQ	1	1						1		1		4
DRIVE	1			1								2
LE2I	3	1		5	3			4				16
LERMPS	1		1	1				2		1		6
M3M	1		1	1				1		1		5
SET	1	2		2		1		4	1		1	12
NANOMED.								2			1	3
TOTAL	15	9	7	17	4	1	0	22	1	6	3	85
	17,6%	10,5%	8,2%	20%	4,7%	1,1%	0%	25,8%	1,1%	7%	3,5%	

Concernant les contrats de recherche, les établissements s'assurent que les salaires sont au moins égaux aux contrats doctoraux, c'est une obligation légale. Cécile Langlade remarque que les CDD sur contrats de recherche offrent plus de souplesse avec l'attribution des vacances.

Mais toutes les demandes d'avenant enseignement ont été acceptées au niveau de l'UFC précise Philippe Lutz, le montant payé est le double de celui des vacances. De plus le contrat doctoral est lié à la thèse, l'arrêt de la thèse implique donc une procédure qui met fin au contrat ce qui n'est pas forcément le cas avec un CDD sur CR. Aussi le contrat doctoral doit-il être le financement naturel de la thèse par les établissements et ce quel que soit le financeur. Dès lors qu'un financement est reçu l'établissement a la possibilité de faire un contrat doctoral qui n'est pas comptabilisé comme CDD. Le coût d'un CD est de 30 000 euros par an.

Nous avons environ 36% de CD pour les primo-entrants cette année, il faudrait que les 20% de CDD sur CR baissent au profit des contrats doctoraux.

## II) Bilan de l'activité

### Abandons et arrêts de thèse

2011-2012 (24)				
NOM	Prénom	Laboratoire	Nb inscr	Co-dir1
PIRZADO	Azhar	AS2M	1	GAUTHIER Michaël
AL-AZZAWI	Falah Mahdi	DISC	1	MOUNTASSIR Hassan
BOUCHNAFA	Reda Allah	DRIVE	2	LE MOYNE Luis
RABAAOUI	Idriss	ENERGIE	2	HISSEL Daniel
PETILLOT (née ABDELLAH)	Olivia	MEC'APPLI	5	LARDIÈS Joseph
FLAMMIER	Cécile	MEC'APPLI	4	DELOBELLE Patrick
CAVALAGLIO	Sébastien	MN2S	4	GAUTHIER-MANUEL Bernard
ZYCH	Slawomir	MN2S	1	GORECKI Christophe
RETORNAZ	Thibault	TEMPS-F	4	FRIEDT Jean-Michel
ORMAN	Keziban	LE2I	2	CHERIFI Hocine
LAFI	Sana	LE2I	1	MARZANI Franck
RAKOTOMALALA	Sylvain	LE2I	5	YETONGNON Kokou
BOU ORM	Samer	M3M	1	CHARON Willy
AVISSE	Bruno	M3M	1	ABBOUDI Saïd
DIOUF	Demba	M3M	2	GOMES Samuel
ZAREMBA	Eric	SET	4	EL MOUDNI Abdellah
LUONG	Ngoc-Dung	SET	1	RUICHEK Yassine
GANAME	Abdou-Salam	SET	4	CIRRINCIONE Maurizio
DUTARTRE	Olivier	SET	3	HILAIRE Vincent
NOUREDDINE	Emmanuelle	SET	1	SAGOT Jean-Claude
TRILLAT	Jean-Loup	SET	1	MIRAOUI Abdellatif
MOQQADDEM	Safaa	SET	4	RUICHEK Yassine
BOUKHENTICHE	Hamza	SET	3	EL MOUDNI Abdellah
NADDAF	Maroun	SET	6	ABBOUDI Saïd

2012-2013 (10)		Au 01/12/2013			
NOM	Prénom	Laboratoire	Nbre inscriptions	Co-dir1	
HUSSNAIN	Syed Zill-E	AS2M	2	ANDREFF Nicolas	CR RECH
BARBIER	Sébastien	DISC	1	LAPAYRE Jean-C	CIFRE
HABIBI	Amir Ali	DISC	2	BOURGEOIS Julien	CD RECH
BAKKALI	Zouheir	ENERGIE	2	BECHERIF Mohamed	SALARIE
MKAHL	Rania	ENERGIE	2	HISSEL Daniel	BOURSIERE Syrie
HAMDAOUI	Amira	MEC'APPLI	2	MONTEIL Guy	CD MESR
DECUREY	Jean-Pierre	OPTIQUE	1	MEROLLA Jean-Marc	CD MESR
MOUGIN-SISINI	Joé	OPTIQUE	3	LANTZ Éric	CD MESR
DHARA	Raj Narayan	TEMPS-F	4	LENCZNER Michel	CD COLL
ADAL	Kedir M	LE2I	1	MERIAUDEAU Fabrice	CONTRAT RECH

Nous devons particulièrement redoubler de vigilance envers les contrats doctoraux régions et MESR. En plus du processus de sélection initial, nous pourrions mettre les COS à contribution et envisager un suivi rigoureux tous les ans. Il faut également noter que les taux d'arrêt pourraient être pris en compte dans les futures attributions de contrats.

Les auditions des deuxièmes années sont primordiales pour repérer et résoudre d'éventuels problèmes. Lorsqu'un litige est détecté, l'ED prend contact systématiquement avec le directeur de thèse afin d'éviter l'arrêt.

Pour Mickael Gauthier, l'absence d'arrêt de thèse serait inquiétante, cela signifierait que l'on amène coûte que coûte les étudiants à soutenance même si le niveau fait défaut.

Philippe Lutz répond que la mention honorable permet de hiérarchiser les thèses. En tout état de cause l'essentiel est de repérer les problèmes suffisamment tôt.

Les COS ne sont pas adaptés pour ce genre de travail, il convient plutôt de renforcer les auditions de 2<sup>e</sup> années en faisant remonter les résultats au plus vite aux départements de recherche.

- **Les auditions devront avoir lieu en février ou mars avec un retour en avril ce qui permettrait d'aborder les problèmes avant les congés d'été.**

M. Lutz rappelle que la procédure d'arrêt est régie par la charte des thèses qui implique la mise en place d'une commission de médiation en cas de désaccord entre les parties.

## Avenants 2013/2014

Avenants financés par l'UFC pour les doctorants SPIM : 15

- attribution de 14 avenants enseignement (7 en 27ième, 1 en 60ième/30ième, 1 en 60ième/62ième, 1 en 62ième, 3 en 61ième et 2 en 63ième)
- 1 avenant diffusion de la culture scientifique

Avenants financés par l'ENSMM : 15 avenants enseignement possibles sur CD UFC

- 13 avec l'ED SPIM (1 en 27ième, 5 en 60ième, 1 en 61ième et 4 en 63ième dont 1 avec 30ième)
- 2 avec l'ED Carnot-Pasteur

Avenants UB :

- 5 avenants sur contrat (sur 6 demandes)

Avenants UTBM : 6

Doctorant conseil :

Présentation du dispositif « doctorant conseil ». Ils sont financés par la Région Franche-Comté et ne coûtent rien à l'entreprise.

## Réorganisation bureau doctoral UFC

- Les quatre écoles doctorales de l'UFC (Carnot-Pasteur, ES, LETS et SPIM) se sont regroupées à la Présidence sous l'égide du service recherche (Direction : Hervé Richard, responsable administrative : Christiane Grillier) dans le but d'avoir une synergie commune et de fonctionner indépendamment des UFRs.
- Le bureau doctoral s'efforce de mettre en œuvre les orientations du directoire des EDs (réunion des directeurs d'EDs)
- Le personnel UFC au 01/12/2013:
  - Sébastien Pasteur, assistant de direction ED SPIM
  - Clarisse Thiaw, secrétaire (cdd 4 mois)
  - Isabelle Christen, secrétaire NFC
  - Sarah Djaouti, gestion financière
  - Samuel Amet, coordinateur du bureau doctoral en charge des relations avec les services et partenaires

Ce regroupement a engendré beaucoup de confusion et d'incompréhension chez les usagers de l'ED sur le site de Besançon. Nous avons néanmoins gardé un secrétariat SPIM et il faut que Sébastien Pasteur reste le point d'entrée de l'ED.

- Problèmes majeurs :
  - Installation difficile
  - Quels interlocuteurs pour les usagers de l'ED (confusion entre ED et Bureau Doctoral)



- Eloignement du secrétariat pour les quelques 150 doctorants présents sur FEMTO-ST Besançon (éloignement compensé par la présence de Sébastien 3 demies journées par semaine à la direction de FEMTO-ST)
- Permanence du poste occupé par Clarisse Thiaw

L'installation a été difficile notamment avec la nécessité de former le nouveau personnel.

L'ED SPIM a des projets novateurs notamment en matière de formations, cela demande des moyens et du personnel. Mariette Jobard a été remplacée par Clarisse Thiaw mais sur un contrat de 4 mois seulement. De plus Sarah Djaouti ne pourra plus s'occuper des finances au mois de janvier.

- **Il est essentiel d'obtenir un poste stable sur l'année si l'on veut continuer de développer la ligne politique scientifique qui a été définie.**
- **La direction de l'ED demande :**
  - **La reprise du travail d'harmonisation entre UB et UFC/UTBM**
  - **L'informatisation des procédures**
  - **Un poste de secrétaire à pérenniser :**
    - **Mission 1 : gestion des comptes et des achats (pour les 4 ED)**
    - **Mission 2 : gestion des soutenances de thèses et HDR SPIM**
    - **Mission 3 : Assistance aux secrétaires de direction des EDs**

### III) Validation des dérogations :

Au 13/11/2012

Dérogations >3 ans	4	5	6
UB*	6	1	
UFC	24	7	
UFC NFC	2	2	1
UTBM	12		

\* hors réinscriptions avec soutenances avant 2014

4e NOM	Prénom	Laboratoire	5e NOM	Prénom	Laboratoire
CALCHAND	Nandish	AS2M	DE CONTO	Céline	Chrono-env
OUDJIDA	Abdelkrim	AS2M	MEDLEJ K	Maguy	DISC
OUATTARA	Yacouba	DISC	PERROT	Gilles	DISC
ELGABER	Adel Dae	DISC	GUECHI	Mohamed R	ENERGIE
DREYFUS	Aloïs	DISC	AMRANE	Sofiane	ENERGIE
FRIOT	Nicolas	DISC	DE CAZENOVE	Jean	MEC'APPLI
LAVILLE	Guillaume	DISC	OLISLAGER	Laurent	OPTIQUE
SHOU	Yanbo	DISC	GOAVEC-M	Gwenhaël	TEMPS-F
SERVAGI VERNAT	Stéphanie	ENERGIE	YANG	Bin	TEMPS-F
ASENSIO SAUTO	Joseba	ENERGIE	6 <sup>e</sup> NOM	Prénom	Laboratoire
VARGAS ROJAS	Erik	MEC'APPLI	DOGHMANE	Mohamed Y	ENERGIE
MOINE	Mohamed	MEC'APPLI			
KUCZKOWIAK	Antoine	MEC'APPLI			
TRAVAILLOT	Thomas	MEC'APPLI			
CHENG	Gang	MEC'APPLI			
VOEGLIN	Antoine	MEC'APPLI			
GABRION	Xavier	MEC'APPLI			
DOMATTI	Anne	MN2S			
SOCIÉ	Ludovic	MN2S			
BENMOUHOUB	Chafia	Nanomédecine			
EL ETER	Ali	OPTIQUE			
AL-FARES	Luai	OPTIQUE			
LIU	Xiaochi	TEMPS-F			
NGUYEN	Thi Trang	TEMPS-F			
CHRETIEN	Nicolas	TEMPS-F			
LAMOTHE	Marc	TEMPS-F			
LAMOTHE	Marc	TEMPS-F			

4e NOM	Prénom	Laboratoire	4e*	Prénom	Laboratoire
SONG	Bo	LERMPS	MUDDAMSETTY	Satya Mahesh	LE2I
LIU	Taikai	LERMPS	ZEHER	Amar	LE2I
DONG	Shujuan	LERMPS	NUGRAHA BAHAR	Yudi	LE2I
CAI	Zhenhua	LERMPS	EL FELLAH EL OUAZZANI	Mohamed Amine	LE2I
YU	Min	LERMPS	DELAME	Thomas	LE2I
LEBOUTEILLER	Mathieu	M3M	OTHMANI	Ahlem	LE2I
TA	Anh Tuan	M3M	5e*	Prénom	Laboratoire
GRUBER	Maxime	M3M	RAHIL	Ahmad	LE2I
XU	Qing	SeT			
LIU	Jianxing	SeT			
LI	You	SeT			
BERTHOLD	Florence	SeT			

\*hors soutenance av 2014

Christain Coddet indique que la durée de thèse des étudiants chinois est de 42 mois, l'inscription est de fait renouvelée pour des raisons de titre de séjour.

➤ **L'ensemble des inscriptions dérogatoires sont validées par le Conseil**

## IV) Commission de formation

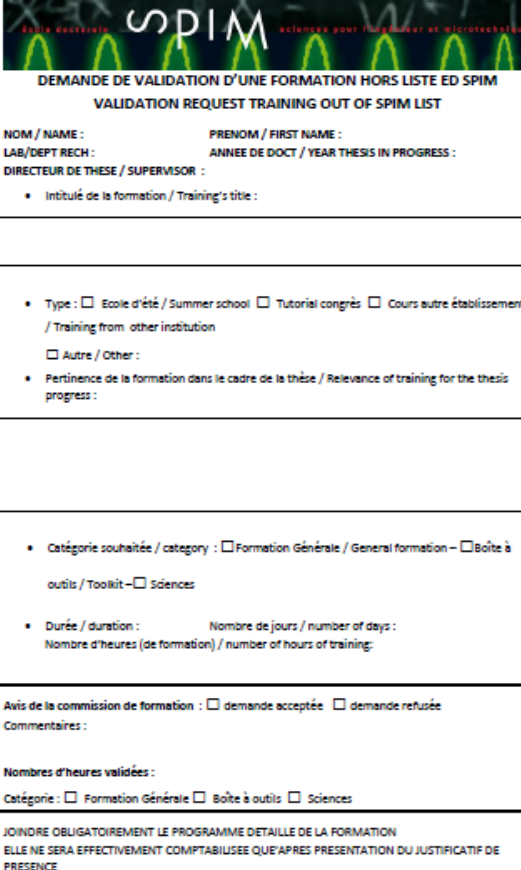
### La nouvelle carte de formation

- **General education - 20h minimum**
- Languages (ex: English, Spanish, French!)
- Professional education (ex: project management)
- Scientific culture (education)
- Organization activities (ex: how to transmit science interest to young people)
  - **Toolkit - 20h minimum**
- Theoretical tools (ex: geometrical optics)
- Technology (ex: matlab)
- Communication (ex: writing a scientific paper)
  - **Science - 40h minimum**
- Specific and sharp education (ex: PDE)
- Seminars (require ED SPIM validation)
- « Summer school »

### Le Plan Individuel de Formation (à compléter à chaque rentrée, nécessaire pour l'inscription et **obligatoire pour tout doctorant.**)

DOCTORANT / PhD STUDENT	SPIM		Visa du directeur de thèse :	
NOM / Name :			Je soussigné(e),	
Prénom / First name :			Nom :	
Dept recherche / Research dept :			Prénom :	
Année de thèse en cours / Year thesis in progress :			certifie avoir préparé ce Plan Individuel de Formation avec le doctorant et l'approuve.	
Projet professionnel / Professional project with PhD :			Le : _____	
(recherche publique, enseignement, recherche et développement (entreprise), création entreprise, autres)			Signature :	
Informations complémentaires sur le projet professionnel / Complementary informations on the professional project :				
Nombre arrondi de mois de séjour hors université (thèse CIFRE, co-tutelle, ...) : Rounded number of month outside university (thèse CIFRE, co-tutelle, ...)				
Remarques / remarks :				
ANNEE 1 / Year 1	ANNEE 2 / Year 2	ANNEE 3 / Year 3	TOTAL	
INTITULE FORMATION	INTITULE FORMATION	INTITULE FORMATION	HRES	HRES
FORMATION GENERALE/ GENERAL EDUCATION	FORMATION GENERALE/ GENERAL EDUCATION	FORMATION GENERALE/ GENERAL EDUCATION		
0	0	0	0	0
BOITE A OUTILS / Tool kit	BOITE A OUTILS / Tool kit	BOITE A OUTILS / Tool kit		
0	0	0	0	0
SCIENCES*	SCIENCES*	SCIENCES*		
0	0	0	0	0
<i>Cours ED/ PhD School training</i>	<i>Cours ED/ PhD School training</i>	<i>Cours ED/ PhD School training</i>		
<i>Tutoriaux congrès/ Congress tutorials</i>	<i>Tutoriaux congrès/ Congress tutorials</i>	<i>Tutoriaux congrès/ Congress tutorials</i>		
<i>Ecoles d'été / Summer schools</i>	<i>Ecoles d'été / Summer schools</i>	<i>Ecoles d'été / Summer schools</i>		
<i>Cours autres établissements / Training other institutions</i>	<i>Cours autres établissements / Training other institutions</i>	<i>Cours autres établissements / Training other institutions</i>		
0	0	0	0	0
TOTAL :	TOTAL :	TOTAL :	0	0

## La demande de validation de cours suivi hors liste SPIM



**DEMANDE DE VALIDATION D'UNE FORMATION HORS LISTE ED SPIM**  
**VALIDATION REQUEST TRAINING OUT OF SPIM LIST**

NOM / NAME : \_\_\_\_\_ PRENOM / FIRST NAME : \_\_\_\_\_  
 LAB/DEPT RECH : \_\_\_\_\_ ANNEE DE DOCT / YEAR THESIS IN PROGRESS : \_\_\_\_\_  
 DIRECTEUR DE THESE / SUPERVISOR : \_\_\_\_\_

• Intitulé de la formation / Training's title :  
 \_\_\_\_\_

• Type :  Ecole d'été / Summer school  Tutorial congrès  Cours autre établissement / Training from other institution  
 Autre / Other : \_\_\_\_\_

• Pertinence de la formation dans le cadre de la thèse / Relevance of training for the thesis progress :  
 \_\_\_\_\_

• Catégorie souhaitée / category :  Formation Générale / General formation –  Boîte à outils / Toolkit –  Sciences

• Durée / duration : \_\_\_\_\_ Nombre de jours / number of days : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'heures (de formation) / number of hours of training : \_\_\_\_\_

Avis de la commission de formation :  demande acceptée  demande refusée  
 Commentaires : \_\_\_\_\_

Nombres d'heures validées :  
 Catégorie :  Formation Générale  Boîte à outils  Sciences

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION  
 ELLE NE SERA EFFECTIVEMENT COMPTABILISEE QUE'APRES PRESENTATION DU JUSTIFICATIF DE PRESENCE

Une enquête est effectuée auprès des doctorants après la formation

### Travaux à venir de la commission

#### - Boîte à outils spécifiques ED

- Parmi les propositions de formations reçues, certaines ont été «jugées» comme étant des «outils», donc non intégrées dans la liste «science»
- Sélectionner un petit ensemble de formations «boîte à outils» ? Les faire porter par les universités (coût) ?

#### - Bilan à la fin de l'année

- bilan financier (missions, formateurs)
- bilan des fiches d'évaluation renseignées par les doctorants qui ont suivi la formation
- retours d'expérience des formateurs
- que fait-on des résultats d'évaluations des doctorants par les formateurs ?
- ...

#### - Internationalisation

-

**V) Point Financier au 15/11/2013 :**

**UFC**

Crédits 2013 ouvert ED SPIM 03/01/2012 : 20142,24 € 09/02/2013 : 7159 € (solde 2012) 09/02/2013 : 5800 € (mobilité doctorants) 07/06/2013 : 19418,71 (recette inscriptions)		<b>52 519,95€</b>	
<b> FONCTIONNEMENT DE L'ED</b> Déplacements membres de l'ED, repas, affranchissements, Fournitures administratives	<b>10 954,98€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	<b>14 814,13€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation	<b>3 920,00€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS</b> Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED	<b>2 745,20€</b>		
Provision pour cours « Sciences »	<b>10 000,00€</b>		
<b>TOTAUX</b>	<b>42 434,31€</b>	<b>52 519,95€</b>	
		<b>Balance au 12/11/2012</b>	<b>+10 085,64€</b>

**UTBM**

Crédits 2013 ouvert ED SPIM		<b>21 000,00€</b>	
<b>FONCTIONNEMENT DE L'ED</b> Déplacements membres de l'ED, repas, affranchissements, Fournitures administratives			
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	<b>7 225,00€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation	<b>504,00€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS</b> Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED	<b>800,00€</b>		
<b>TOTAUX</b>	<b>8 529,00€</b>	<b>21 000,00€</b>	
		<b>Balance au 12/11/2012</b>	<b>12 471,00€</b>

**UB**

Crédits 2013 ouvert ED SPIM		<b>36 081,00€</b>	
<b>FONCTIONNEMENT DE L'ED</b> Déplacements membres de l'ED, repas, affranchissements, Fournitures administratives	5 674,01€		
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	<b>13 200,81€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS</b> Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation	<b>6 976,34€</b>		
<b>DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS</b> Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED	<b>1 467,00€</b>		
<b>Subventions et formations privées</b>	<b>5 327,60€</b>		
<b>TOTAUX</b>	<b>32 645,76€</b>	<b>36 081,00€</b>	
		<b>Balance au 12/11/2012</b>	<b>3 435,24€</b>

**Bilan :**

- Un budget conséquent : 109 keuros
- 83 600 dépensés au 13/11 (8 keuros supplémentaires sont planifiés pour UFC)
- 46 729 euros comme support direct aux doctorants pour les déplacements conférence et formation), soit 56% des sommes dépensées
- Utilisation modeste de l'aide pour des membres de jury étrangers (plus faible que prévue)
- Ouverture vers un support plus grand pour les formations est possible



## Point financier – prévisions 2014

Décisions financières pour 2014 : (en supposant un budget du même ordre)

- Financement à 50% des congrès, écoles d'été, formations extérieures des doctorants, séjours ponctuels dans un laboratoire extérieur :

Proposition de maintien de l'aide avec un plafond passant à 1000 euros

- Financement possible du déplacement pour jury de thèse d'un membre étranger :

Proposition de maintien de l'aide avec plafond passant à 1000 euros

- Financement des déplacements pour suivi de cours distants
- Doctoriales 2014 ?
- Multiplicité des journées d'échanges ?
- Volonté de soutien renforcé aux échanges internationaux :

Support aux journées scientifiques d'échanges (OSA)

Participation aux financements de séjours à l'EPFL et KIT (en lien avec SMYLE)

<b>Prévision crédits ouverts pour 2014</b>	<b>115 000€</b>
UFC	50 000€
UTBM	20 000€
UB	35 000€
Provision cours sciences (UFR ST)	10 000€
<b>Ventilation prévisionnelle</b>	<b>115 000€</b>
Frais de personnel (stagiaire info)	1 000€
Matériel bureau, fournitures	5 000€
Aides et soutien aux doctorants	65 000€
Thèses et HDR	14 000€
Cours sciences et autres	15 000€
Support aux journées scientifiques	3 000€
Journées de l'ED (rentrée, journées scientifiques)	11 000€
Communication, promotion de l'ED	1 000€

## VI) Points divers :

- **Doctorants salariés** : Ne pourrait-on pas envisager une inscription à mi-temps pour les salariés ou les cotutelles ? Philippe Lutz précise que l'on doit s'assurer pour les étudiants salariés que 20h par semaine peuvent être allouées à leurs recherches.
- Les doctorants salariés ne doivent pas entrer dans les statistiques de durée de thèse car la durée n'est pas comptabilisée de la même façon qu'un plein temps recherche.
- **Rappel** des règles de doctorants sans financement en fin de thèse : on accepte d'inscrire les étudiants qui soutiendront avant mars mais il leur est interdit d'effectuer des travaux d'expérimentation. L'UB embauche parfois les doctorants comme stagiaires durant 2 à 6 mois.
- **Fonctionnaire Sécurité Défense CNRS** : il ne concerne que FEMTO-ST, pour Guy Monteil c'est un document confidentiel qui ne doit pas circuler n'importe où.
  - **Il est convenu que Sébastien Pasteur demandera copie de l'autorisation du Fonctionnaire Sécurité Défense CNRS auprès des secrétaires de direction des départements, et vers elles/eux seulement.**
- **Le Ruban de Moebius** : Nicolas Friot présente l'association et le congrès du ruban de Moebius pour lequel il a demandé une subvention de 1000 euros auprès de chaque ED. Le congrès vise à brasser un public varié en incluant les doctorants. Est présenté aussi le comité d'expertise du trophée Moebius.
 

Philippe Lutz précise que la somme sera débloquée pour le Ruban de Moebius au même titre que d'autres associations subventionnées par l'ED.

Christian Coddet regrette cela dit le manque de concertation autour de ce projet.

En réponse, N. Friot précise que de nombreuses concertations ont pourtant été menées plusieurs mois avant le lancement de l'évènement, notamment avec l'UTBM, la Vallée de l'énergie à l'origine du projet, la CCI, toutes les EDs, la vice-présidence recherche de l'UFC, les doctorants par le biais des doctorants fondateurs, les collectivités territoriales, l'ancien président de DOCEO, la Confédération des Jeunes Chercheurs en phase préliminaire, etc.

### Point sur les ordres de mission :

Les ordres de mission passent actuellement par l'ED qui vérifie si les doctorants sont bien sous contrat avec l'UFC avant de transmettre à la composante. On a pu s'apercevoir que l'on confond autorisation d'absence et demande de remboursement.

Or si l'autorisation d'absence est donnée par l'employeur, ce n'est pas nécessairement lui qui rembourse. Si ce n'est pas l'employeur il faut qu'il dise qu'il autorise mais ne rembourse pas.

Olga Kouchnarenko pose le problème des cotutelles : qui est responsable lorsque les doctorants sont en déplacement ? Pour l'heure la situation n'est pas clarifiée même si Philippe Lutz a dû improviser une procédure pour sortir de certaines impasses.

Nicolas Friot propose à ce titre que l'on se tourne vers les personnes en charge des questions juridiques.

- **L'ED n'est pas l'employeur et a un document spécifique pour la prise en charge financière d'une partie du déplacement. L'ED ne souhaite donc pas intervenir dans le processus d'autorisation de déplacement (sauf cas particuliers)**